

PC 4 NOTICE



Notice pour la construction de la station d'épuration du Tilleul (76).

Rappel sur la nature des travaux :

Construction de la nouvelle station d'épuration sur le site « LES SERVAINS » :

Parcelle: 110 Lot A section B

Surface : 60934M²

L'accès à la parcelle envisagée, nécessite la création et l'aménagement d'une voie qui partira de la « Rue le Conquérant » jusqu'à la station.

1. Présentation de l'état initial du terrain :

La future station sera située au SUD de la commune du Tilleul lieu-dit « LES SERVAINS ».

Une grande parcelle agricole de 60934m² d'environ 335m*182m située sur un plateau.

Le terrain est légèrement en pente dans le sens de sa longueur (Ouest/Est).

A proximité de la limite nord du terrain il y a une mare d'une surface environ 250m²

entourée d'arbres qui sera conservée.

Au nord du terrain c'est un pâturage en pente vers la vallée, à l'est et au sud le terrain est entouré d'un verger de pommiers, et à l'ouest le plateau s'étend dans un paysage agricole.

Le terrain est vide de construction.

Fabrice PLANTEROSE
N° conseil de l'ordre Haute Normandie 1002
ARCHITECTE D.P.L.G.
30, rue du Général de Gaulle 76240 BELBEUF
Tel : 02 35 80 27 20
e-mail : f.planterose.archi@gmail.com SIRET : 417 493 392 00035



2. Le projet :

1. Aménagement du terrain :

La parcelle sera divisée en deux sous parcelles :

1 parcelle (1) prenant en compte les zones d'infiltrations nécessaires à la station incorporant une sous parcelle (2) pour les équipements de la station. La parcelle 1 d'environ 26200m² sera aménagée d'une voie d'accès, de deux zones d'infiltrations réparties de part et d'autre de la voie, et de la station. La voie sera en pierre largeur 3-4m avec des zones de refuge pour croisement de véhicules.

Les Aires d'infiltrations (4) réparties en deux zones A et B :

A à l'ouest : 1A 6109m², 2A 4030m².

B à l'est : 1B 2467m², 2B 4863m².

Sous parcelle (station) : 3574m² (environ 88*40m)

2. Organisation et composition des aménagements :

Afin de s'éloigner le plus possible des habitations et ainsi éviter les nuisances occasionnées par ce type d'installation, la station sera située dans la partie basse S-E du terrain. La zone d'intervention sera masquée par un talus arboré (*talus cauchois*), et permettra ainsi une meilleure intégration dans le paysage.

Fabrice PLANTEROSE
ARCHITECTE D.P.L.G.
N° conseil de l'ordre Haute Normandie 1002
30, rue du G. de Gaulle, 10200 BELBEUF
Tél. / Fax 02 35 80 27 20

Fabrice PLANTEROSE Architecte D.P.L.G.
30, rue du Général de Gaulle 76240 BELBEUF_Tel : 02 35 80 27 20 Tm : 06 81 39 47 47
e-mail : f.planterose.archi@gmail.com SIRET : 417 493 392 00035



La Station :

Composition :

- 1 bâtiment d'exploitation (L.22*1.7m * env. 7mht).
 - Vestiaire/douche/WC
 - Bureau/labo/Salle de commande
 - Local électricité
 - Egouttage
 - Local Surpresseurs et pompes à boues
 - Dégrossisseur Dessableur
 - Désodorisation
- 1 Silo à boues :
 - 2.6 mht Ø12.40.
- 1 Bassin biologique :
 - 3.20 mht. Ø 10.50m
- Plateforme technique :
 - 2.60m*10.60m*1.50mht.
 - Dégazeur
 - Fosse à écumes
 - Puit à boues
- Bassin clarificateur :
 - 1.10 mht*Ø 10.60m

Fabrice PLANTEROSE
ARCHITECTE D.P.L.G.
N° conseil de l'ordre Haute Normandie 1002
30, rue du G. de Gaulle 76240 BELBEUF
Tél. 02 35 80 27 20

Fabrice PLANTEROSE Architecte D.P.L.G.
30, rue du Général de Gaulle 76240 BELBEUF Tél : 02 35 80 27 20 Tm : 06 81 39 47 47
e-mail : f.planterose.archi@gmail.com SIRET : 417 493 392 00035



Organisation :

L'accès à la station se fera par le NO, après un portail il y aura une zone de stationnement pour 2 véhicules.

Le Bâtiment exploitation d'une architecture de qualité, sera orienté de façon à faire écran visuel sur les autres composantes de la station.

Ce bâtiment de par sa volumétrie et ses matériaux emprunt à l'architecture agricole environnante, s'intégrera dans le paysage.

Une circulation ovale en enrobé permettra de faciliter et limiter les manœuvres des véhicules d'exploitation.

La filière se décompose le long d'un axe OUEST/EST depuis le centre du bâtiment exploitation : silo à boues, bassin biologique, bassin clarificateur.

Un bassin pour les eaux de ruissèlement sera aménagé dans l'angle sud-est du terrain.

3. Traitement des voies et espaces publics

L'accès à la station se fera via une voie en pierre pour éviter de trop imperméabiliser les sols. Des barrières simples seront mises en œuvre pour limiter les accès des véhicules motorisés à la voie :

- 1 à l'entrée depuis la Rue « Le Conquérant »
- 1 en bas de la cote avant le virage du bas de la rue « Grosse mare »
- 1 après la mare pour limiter l'accès au site à l'exploitant.

Les talutages nécessaires au renforcement en sous-œuvre de la voie, seront enherbés.



4. Les accès au terrain et aire de stationnement :

La voie qui mène à la station sera adaptée pour les véhicules d'exploitation (voierie lourde). Des zones de refuges permettront une circulation alternée. Il n'y a pas de zone de stationnement public de prévue en sens strict du terme sur toute la longueur de la voie. A l'intérieur du site d'exploitation, deux emplacements de stationnement sont prévus, dont un aux normes PMR.

5. Traitement des constructions, clôtures, végétations :

Le bâtiment principal :
Structure principale en béton avec charpente bois et toiture 2 pans en ardoise. Le revêtement des façades est composé de gabions de parement, de béton peint et clin à claire-voie en bois naturel classe IV (ex : *châtaigner, mêlée...*).
Les menuiseries seront en aluminium laqué.
Les gouttières, chéneaux et autres descentes d'EP seront en zinc.
La zone de désodorisation sera composée d'une structure primaire en béton peint en blanc et d'une ossature secondaire en bois avec habillage à claire-voie.
Les ouvrages techniques seront en béton. Les surfaces visibles seront peintes en vert (RAL 6010).
Les gardes corps, échelles, et autres éléments de sécurité seront laqués.

L'ensemble de la zone comprenant la station et les aires d'infiltrations, sera partiellement entourée d'un talus arboré (*talus cauchois*) avec des essences locales.

La hauteur du talus sera d'environ 1.50mt et d'une emprise large d'environ 5m.
Le terrain sera clos dans sa grande majorité par une clôture simple de 1.30mht avec 5 fils de ronce.
L'espace station sera clôturé pour des raisons de sécurité sur une hauteur de 2m avec une clôture simple torsion.

Fabrice PLANTEROSÉ
ARCHITECTE D.P.L.G.

N° conseil de l'ordre France Nord 1002
30, rue du G. de Gaulle - 76240 BELBEUF
Tél : 02 35 80 27 20

Fabrice PLANTEROSÉ Architecte D.P.L.G.
30, rue du Général de Gaulle 76240 BELBEUF - Tél : 02 35 80 27 20 Tm : 06 81 39 47 47
e-mail : f.planterose.archi@gmail.com SIRET : 417 493 392 00035

